

CONDITIONS GÉNÉRALES

postshop.ch

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales (ci-après CG) régissent les relations d'affaires entre les clients et avec la Poste CH SA (Wankdorfallee 4, 3030 Berne, Suisse; ci-après la Poste) en relation avec la vente de marchandises et de services par l'intermédiaire de ses boutiques en ligne (ci-après postshop.ch).

Les désignations de personnes se rapportent aussi bien aux hommes qu'aux femmes ou à des groupes de personnes.

2. Conclusion du contrat

Le client a passé une commande en ligne sur postshop.ch. La Poste confirme la réception de ladite commande par e-mail. Le contrat entre le client et la Poste prend effet à la réception de cette confirmation de commande.

Lors du dépôt d'une commande auprès d'une filiale de la Poste, le contrat entre le client et la Poste prend effet lors de l'émission de la quittance de la Poste.

3. Commande

Une commande se rapporte aux marchandises/services, conformément à l'offre sur postshop.ch.

Les clients peuvent passer des commandes qu'ils soient enregistrés ou non. Le client s'engage à toujours fournir des informations véridiques lors de la commande et à vérifier, voire mettre à jour, l'adresse de livraison lors de chaque commande.

Lors d'une commande, le client est tenu de respecter les indications éventuelles (p. ex. âge minimum, région de destination).

4. Obligation de livraison et risque d'approvisionnement

La Poste n'est pas tenue de livrer ou de fournir la commande lorsqu'elle n'a pas elle-même reçu la marchandise correctement ou dans les temps et/ou que le service n'est pas disponible. Le client est informé par e-mail de l'indisponibilité.

Si la commande ne peut être livrée ou honorée dans un délai de 30 jours ouvrables, le client aura la possibilité de se départir du contrat par déclaration écrite immédiate. En cas d'annulation ou de résolution du contrat, les éventuelles avances versées par le client lui seront remboursées.

La Poste n'assume pas le risque concernant la nécessité de fournir la commande (risque d'approvisionnement).

5. Offre sur postshop.ch

L'offre est publiée sur www.postshop.ch et contient des marchandises/services.

Une modification ultérieure de l'offre demeure réservée en tout temps, de même que la rectification d'éventuelles erreurs dans l'indication des prix, la description du produit ou la déclaration relative à celui-ci. Les erreurs constatées dans la publication de l'offre ne donnent pas au client le droit d'exiger la livraison effective des marchandises/services selon les conditions publiées par erreur.

En principe, l'offre s'adresse exclusivement aux clients domiciliés ou possédant une adresse de livraison en Suisse et au Liechtenstein. Les marchandises philatéliques sont distribuées dans le monde entier.

6. Droit de révocation du client

Le client peut révoquer le contrat par écrit dans un délai de 7 jours. Le droit de révocation commence à courir avec la conclusion du contrat. Il est réputé respecté dès lors que la déclaration de révocation est remise ou envoyée par courrier électronique à la Poste CH SA le septième jour au plus tard. La preuve de la

révocation dans les délais incombe au client. Celui-ci supporte les frais occasionnés par la révocation du contrat (notamment les frais de renvoi de la marchandise).

Le droit de révocation est exclu dans les contrats:

- portant sur des enregistrements audio ou vidéo, des jeux et des logiciels que le client peut télécharger ou auxquels il peut avoir accès;
- relatifs au service photos et à tous les autres produits comportant des images et/ou des textes personnels;
- dans lesquels la prestation du client n'excède pas CHF 100.-;
- portant sur des commandes de «cartes cadeaux» dès le moment où leur statut indique qu'elles ont été livrées, c'est-à-dire que le magasin central les a expédiées;
- portant sur toutes les offres touchant au crédit de Prepaid (mobile)/cartes téléphoniques (réseau fixe) et aux bons;
- sur les vignettes autoroutières.

Dans les autres cas, le droit de révocation est exclu lorsque le service a été utilisé et/ou la marchandise n'est plus contenue dans son emballage d'origine dûment scellé.

7. Livraison de la marchandise commandée

Toutes les indications fournies sur postshop.ch concernant la disponibilité et les délais de livraison ne sont aucunement garanties et peuvent être modifiées à tout moment.

La livraison de marchandises provenant d'un tiers (p. ex. producteurs, fournisseurs, négociants) est directement initiée par le tiers concerné.

En cas de livraison à l'étranger, le client s'engage à respecter les principes d'imposition et de dédouanement, ainsi que les autres dispositions éventuelles en matière d'importation du pays de destination concerné (pays du destinataire). La distribution à l'étranger s'effectue selon les prescriptions applicables.

8. Contestations relatives à la marchandise immédiatement après la livraison

Le client est tenu de vérifier la marchandise immédiatement après la réception de la livraison. Les éventuels dommages et/ou défauts de la marchandise doivent de suite être signalés à la Poste. Cela s'applique également en cas de livraison non complète.

Le client peut renvoyer la marchandise à l'adresse de contact concernée uniquement après concertation préalable avec le centre clientèle de la Poste. Les frais d'envoi sont à la charge du client.

La Poste se réserve le droit de refuser une demande de livraison de remplacement en cas d'absence manifeste de dommage ou de défaut. En outre, une livraison de remplacement est effectuée uniquement lorsque la marchandise est effectivement disponible dans la quantité nécessaire (cf. ch. 4).

9. Obligation de garantie de la Poste en cas de défaut de la marchandise

La garantie légale s'applique en cas de défaut. La Poste se réserve le droit, en cas de défauts invoqués et avérés, de livrer au client une marchandise de remplacement exempte de défaut.

La Poste peut s'acquitter de ses obligations de garantie par le biais d'une réparation, d'un crédit ou d'une réduction du prix, ou faire pour cela appel à un tiers (p. ex. producteurs, fournisseurs, négociants).

10. Fourniture du service commandé et contestations éventuelles

Le service commandé est fourni soit par la Poste, soit par un tiers.

Le client peut contester la qualité du service auprès du fournisseur de ce dernier ou de la Poste.

11. Droits du client en cas de services défectueux

En cas de services fournis objectivement de manière défectueuse, le client peut choisir entre une réduction du prix ou un crédit.

12. Responsabilité

Toute responsabilité de la Poste pour des dommages résultant d'une négligence légère ou moyenne est exclue dans les limites admises par la loi.

La Poste décline toute responsabilité, dans les limites de la loi, en particulier pour des dommages directs, indirects ou consécutifs, tels que les pertes de gain, les pertes de données ou les dommages faisant suite à des téléchargements.

La Poste n'assume aucune responsabilité en cas de retard de livraison.

Les prétentions relevant de la responsabilité du fait des produits ainsi que pour les dommages corporels demeurent réservées.

La Poste ne saurait être tenue responsable des dommages causés par des auxiliaires ou des tiers mandatés par elle (p. ex. producteurs, fournisseurs, négociants, prestataires) à la suite d'une négligence légère ou moyenne.

13. Prix et conditions de paiement

Le client est tenu de payer le prix publié pour la commande sur postshop.ch au moment de la conclusion du contrat. Il dispose pour cela des moyens de paiement acceptés sur postshop.ch. Les moyens de paiement acceptés peuvent être limités pour les clients étrangers. Les frais associés à une livraison à l'étranger (notamment les impôts et les taxes) sont en principe à la charge du client.

Lors de commandes qui n'atteignent pas le minimum de commande applicable à l'offre, la Poste facture un supplément pour petites quantités.

Le montant facturé pour la commande est à reprendre sur la confirmation de commande et/ou les justificatifs (quittance, bulletin de livraison). Aucun autre document tel que double du bulletin de livraison, attestation de prestation, etc. ne sera établi.

En cas de paiement par carte de crédit, le client est tenu de fournir les indications nécessaires dans le système de paiement en ligne. Les éventuelles modifications de ces données, et notamment la nouvelle date d'expiration de la carte, doivent être communiquées à la Poste CH SA par écrit et en temps utile. Avec sa commande, le client autorise la Poste à céder ses créances à un tiers pour encaissement.

**14. Protection des données
Généralités**

Lors de la saisie et du traitement des données personnelles, la Poste veille au respect de la législation en vigueur, en particulier de la législation sur la protection des données et de la loi sur la poste. Elle protège les données de ses clients par des mesures techniques et organisationnelles appropriées et les traite de manière confidentielle.

Elle collecte, traite et enregistre des données personnelles uniquement dans la mesure où celles-ci sont nécessaires à la fourniture des prestations, à la sécurité de l'exploitation et de l'infrastructure, à l'établissement des factures et au suivi de la clientèle, notamment à la garantie d'une prestation de grande qualité.

Les données personnelles peuvent être transmises à des tiers non considérés comme sous-traitants dans la mesure où la loi le permet ou après obtention du consentement préalable du client et dans le cadre des objectifs du traitement évoqués ci-dessus.

Études de marché, conseil à la clientèle et marketing

Pour permettre à la Poste d'élaborer une offre adaptée au marché, le client accepte qu'elle enregistre et utilise ses données personnelles à des fins d'études de marché (p. ex. sondage sur la satisfaction de la clientèle) et de conseil.

La Poste peut enregistrer et utiliser ses données personnelles à des fins de publicité.

Le client peut à tout moment interdire l'utilisation de ses données personnelles par la Poste à des fins d'études de marché, de conseil à la clientèle et de marketing. Pour l'exercice du droit de contestation, on se reportera aux droits des personnes concernées.

Droits des personnes concernées

Le client peut demander des renseignements sur le traitement de ses données personnelles. Le client a également le droit de demander la suppression, voire la destruction de ses données. Dans la mesure où les données ne sont pas nécessaires à la réalisation des prestations qu'il a demandées, le client peut interdire voire bloquer le traitement de ses données, et notamment leur communication à des tiers. Le client a le droit de faire rectifier des données personnelles erronées. S'il n'est pas possible d'établir l'exactitude ou l'inexactitude des données, il peut exiger qu'il soit fait mention de sa contestation. Le client peut en tout temps révoquer le consentement explicite accordé précédemment au traitement de ses données, ce qui n'affectera pas la légalité du traitement des données effectué durant la période pour laquelle le consentement valide a été accordé.

Demeurent réservées les exigences légales qui lient ou autorisent la Poste en matière de traitement ou de publication des données. Si la loi interdit notamment la suppression des données, celles-ci seront uniquement bloquées et non supprimées.

Pour faire valoir les droits des personnes concernées, le client adressera une demande écrite accompagnée d'une copie de son passeport ou de sa carte d'identité à: Poste CH SA, Contact Center Poste, Wankdorfallee 4, 3030 Berne.

Pour faire valoir le droit de contestation relatif aux études de marché, au conseil à la clientèle et au marketing (alinéa 2 ci-dessus), le client peut aussi envoyer sa demande à l'adresse e-mail serviceclientele@poste.ch enregistrée auprès de la Poste. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de transmettre la copie d'une pièce d'identité.

Les e-mails ne sont pas cryptés et sont, de ce fait, exposés aux risques de sécurité typiques pour ce moyen de communication.

Responsabilité du client

Si le client traite des données de tiers dans le cadre de l'utilisation du Centre clientèle, des services en ligne ou des applications, il assume l'entière responsabilité à l'égard des personnes concernées.

Autres déclarations relatives à la protection des données

Les conditions propres à chaque service en ligne ainsi que la déclaration de confidentialité disponible à l'adresse www.poste.ch/declaration-protection-des-donnees complètent l'information relative au traitement des données à la Poste.

Recours à des tiers (sous-traitants)

La Poste peut avoir recours à des tiers pour la fourniture de la prestation et mettre à leur disposition les données requises à cette fin. Le sous-traitant est soumis aux mêmes obligations que la Poste elle-même en matière de protection des données et il n'est pas autorisé à traiter les données dans un but personnel et sans mandat et instructions de la Poste, sous réserve de dispositions légales contraignantes. La Poste est tenue de procéder à une sélection, une instruction et un contrôle rigoureux des prestataires de services. Le sous-traitant peut aussi être domicilié à l'étranger. La Poste garantit la protection adéquate des données chez le sous-traitant dans le pays de destination.

15. Livraison

Dès lors que la livraison est assurée par la Poste CH SA, les [conditions générales «Prestations du service postal» s'appliquent à la clientèle commerciale dans ce contexte](#) (www.poste.ch/cg).

16. Modification des CG

La Poste peut modifier les CG à tout moment. La nouvelle version sera publiée sur le site web de la Poste (www.poste.ch/cg).

17. Clause salvatrice

Si l'une des dispositions des présentes CG devait s'avérer non valable, incomplète ou illicite ou bien si son exécution devait être rendue impossible, la validité des autres parties du contrat n'en serait pas affectée. Le cas échéant, les parties s'engagent à remplacer immédiatement la disposition concernée par une disposition valable et licite dont le contenu se rapproche le mieux

des intentions initiales, sous réserve qu'elle soit conforme aux dispositions en matière de protection du consommateur.

18. Cession des droits

La cession du contrat, de droits ou d'obligations découlant du présent contrat nécessite l'accord écrit des deux parties. La Poste est en droit de céder à une société tierce le présent contrat ou des droits et obligations en découlant sans le consentement du client, dans la mesure où la Poste contrôle cette société directement ou indirectement. En outre, la Poste est habilitée à transmettre ou à céder à des tiers, sans l'accord du client, des contrats ou des créances en résultant, à des fins de recouvrement.

19. Droit applicable et for

Le contrat est régi par le droit suisse. Dans la mesure où la loi le permet, l'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM, RS 0.221.211.1) est exclue, tout comme les dispositions applicables aux conflits de lois de la loi fédérale sur le droit international privé (LDIP, RS 291).

Le for est Berne. Des fors (partiellement) impératifs demeurent réservés (voir en particulier les art. 32 et 35 CPC pour les consommateurs). Sauf disposition contraire, Berne est également le lieu d'exécution et le for de poursuite pour les clients non domiciliés en Suisse.

20. Forme de publication juridiquement valable

Les CG juridiquement valables et faisant partie intégrante du contrat sont publiées sous forme électronique et peuvent être consultées sur le site www.poste.ch/cg.

Sur demande du client, la Poste peut fournir une version papier des CG. Le client prend acte du fait que seules les CG publiées par voie électronique font foi. La version papier des CG n'en constitue qu'une reproduction et n'est juridiquement valable que dans la mesure où elle correspond en tous points à la version électronique actuelle.